

Projet pédagogique

2019 • 2021

Petite Enfance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON



Multi-accueil

Le Lièvre et la Tortue

SOMMAIRE

1. L'ACCUEIL – LES RETROUVAILLES	2
2. LES TRANSMISSIONS.....	3
3. LE TEMPS DU REPAS	3
4. LE SOMMEIL.....	4
5. JEUX, JOUETS ET ACTIVITÉS LUDIQUES	5
6. LE JARDIN	6
7. L'OBJET TRANSITIONNEL OU « DOUDOU ».....	7
8. LA PLACE DES PARENTS	7
9. LA PROPRETÉ	8
10. L'ÉQUIPE.....	8
11. ACCUEIL DES STAGIAIRES.....	10
12. RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)	10
13. LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS (LAEP)	11

Le Lièvre et la Tortue est situé sur la commune de Goult. Proche de la D900 qui conduit à Avignon. Cet emplacement rend son accès facile pour les familles. Sa création a été initiée par les villages de Bonnieux, Goult, Roussillon qui souhaitent répondre aux besoins de garde de cette partie du territoire. Initialement prévue pour accueillir 25 enfants, son agrément est de 40 depuis septembre 2018. Les enfants sont affectés à une unité de vie : les lièvres (anciens bâtiment) ou les tortues (nouveau bâtiment).



Les bâtiments accueillent également un Lieu Accueil Enfants - Parents (LAEP), une demi-journée par semaine, et un Relais Assistantes Maternelles (RAM), un jour par semaine. Chacune de ces deux unités de vie accueillera 20 enfants en groupes d'âges mélangés de 10 semaines à 4 ans. Toutefois, les plus jeunes seront prioritairement accueillis sur l'unité des tortues. Cette proposition permet un développement harmonieux de chaque enfant qui trouve une réponse adaptée au moment où il en a besoin. Par ailleurs, les relations entre enfants sont enrichies du fait de leurs différences de développement. Cela favorise l'autonomie et développe les habiletés sociales. Notre objectif prioritaire est d'assurer la sécurité et de soutenir le lien, la communication entre le personnel, les enfants et les familles, pour un travail efficient.

1. L'ACCUEIL – LES RETROUVAILLES

L'accueil – L'adaptation

La période d'adaptation, ou de familiarisation, correspond à un temps de passage qui amène, petit à petit, l'enfant et ses parents au sentiment de « s'acclimater aux changements ». Les parents peuvent profiter de ce moment pour poser toutes leurs questions et visiter toutes les pièces de la structure. Il est important que la parole circule de façon transparente afin de permettre à l'enfant de trouver sa place au sein de la structure en toute sécurité.

L'adaptation se fait au rythme de l'enfant. Elle est planifiée sur une semaine, le temps de garde augmente petit à petit. Il peut varier en fonction de l'enfant ou/et des besoins des parents. Nous restons bien sûr à l'écoute des difficultés que pourraient rencontrer les parents. Il est nécessaire d'en parler avec les professionnels. En effet, les angoisses des parents pourraient se répercuter sur le bon déroulement de l'adaptation.

Les retrouvailles quotidiennes

L'accueil du matin se fait entre 7h30 et 9h30. C'est un temps de transition entre la famille et l'équipe. Le parent est invité à entrer dans l'espace de jeu avec son enfant afin de passer le relais à un membre de l'équipe. Il transmettra les informations essentielles pour la prise en charge de l'enfant.

Il est souhaitable que ce temps de transmission le matin soit le plus rapide possible, afin de ne pas perturber les enfants. Chaque séparation sera clairement expliquée à l'enfant. Ainsi, l'enfant viendra chaque matin dans un sentiment de confiance, sachant que ses parents l'avertiront à chaque départ.

Lors du départ, l'enfant a parfois besoin d'un peu de temps pour créer un lien entre les différents moments de sa vie (crèche/maison). L'accueil du soir permet d'assurer la transition. Les parents sont invités à venir chercher leur enfant dans l'espace de jeu. Un membre du personnel transmet les informations nécessaires au parent en présence de l'enfant afin d'assurer la continuité. Le personnel aura davantage de temps pour s'entretenir avec les familles. Le Lièvre et la Tortue ferme ses portes à 18h30.

2. LES TRANSMISSIONS

Elles conditionnent la qualité d'accueil de l'enfant et sont indispensables pour assurer la prise en charge de l'enfant. Une feuille de pointage journalière permet de noter les observations des parents pour une meilleure prise en charge de l'enfant pour la journée. Il permet aussi à chaque professionnel de noter les observations de la journée : alimentation, sommeil, éveil, maladie, évènements exceptionnels ...

3. LE TEMPS DU REPAS

Durant la matinée, un verre d'eau est proposé aux enfants, il permet un regroupement et une transition aux activités.

Le repas de midi et le goûter sont préparés sur place par un cuisinier diplômé.

Les menus sont affichés à la semaine, à l'entrée du bâtiment. Ils sont élaborés par l'infirmière et le cuisinier en fonction des produits de saison. Une attention toute particulière est portée sur l'origine des aliments. Des annotations « provenance biologique », « origine des viandes » sont précisées. Le temps du repas est un moment privilégié, il permet à l'enfant de nombreux apprentissages physiologiques, affectifs, sociaux et culturels. « Manger », c'est aussi communiquer, partager un moment à plusieurs et se faire plaisir !

Une attention particulière sera portée aux mamans désirant poursuivre l'allaitement maternel. Elles pourront au choix : venir durant leur pause de travail ou emmener leur lait maternel.

Le repas des petits- moyens

L'enfant est acteur de son repas. Les enfants n'ayant pas acquis la position assise sont installés dans un transat. Les enfants qui commenceront à s'asseoir seuls pourront manger dans une chaise en bois à leur hauteur, avec frein à l'entrejambe et tablette amovible. Un gant de toilette humide leur est proposé afin de pouvoir se laver les mains avant le repas. Les marcheurs iront aux lavabos prévus à cet effet dans la salle de repas et se laveront les mains sous le regard attentif de l'adulte qui aura le soin de verbaliser chacune des étapes. Lorsque l'enfant en est capable, nous lui proposerons de se servir et de manger seul sous le regard bienveillant de l'adulte qui l'accompagne.

En fin de repas, un gant de toilette humide leur est, une fois encore, distribué afin que l'enfant se « débarbouille » le visage et les mains. Lorsque l'enfant marche, il est invité à déposer son gant de toilette et son bavoir dans une panier de linge sale prévu à cet effet dans la salle de

repas. Il regagne ensuite sa salle de vie. Plusieurs services seront instaurés en fonction du rythme de chaque enfant.

La nourriture est souvent fortement liée aux relations affectives que l'enfant établit avec les personnes qui le nourrissent. Il est donc préférable et conseillé de commencer la diversification à la maison. Le cuisinier propose 3 purées différentes par repas : une à base de féculent, une à base de carottes et une à base de légumes. Le personnel compose une assiette en fonction de chaque enfant. Un point régulier avec les parents permet de mettre à jour la « feuille individuelle de diversification alimentaire ».

Le repas des moyens- grands

Le repas commencera aux alentours de 11h30. Les enfants sont invités à aller se laver les mains. Un bavoir à enfiler munis d'un col élastique leur est distribué.

Un professionnel qui accompagne les enfants est entièrement disponible à table. Il veillera à la sécurité et au confort des enfants. Un dialogue se crée autour de l'alimentation. Les enfants sont acteurs de leur repas et seront sollicités autant que possible pour mettre le couvert, se servir, débarrasser.

En fin de repas, un gant de toilette humide leur est distribué afin que l'enfant se « débarbouille » le visage et les mains. En sortant de la salle de repas, il est invité à se déchausser afin de garantir un maximum d'hygiène dans le reste de la structure mais aussi pour garantir les bienfaits de la marche pied nu.

4. LE SOMMEIL

Chaque aile du bâtiment dispose de deux dortoirs munis de lits à barreaux pour les plus jeunes et de couchettes pour les plus grands. Un lit et un emplacement sera attribué à chaque enfant, afin de respecter le rythme et les repères de chacun, mais également afin que chacun puisse s'endormir avec le plus de facilités possibles. Sa photo est placée au-dessus de son lit ce qui constitue pour l'enfant un repère visuel.

Au sein du Lièvre et la Tortue, **nous ne réveillerons pas un enfant qui dort parce que dormir est un besoin fondamental et vital**. L'enfant qui dort, le fait parce qu'il en a besoin.

Deux conditions sont mises en place pour favoriser le sommeil de l'enfant et respecter son rythme :

- Aménager des espaces de « coins calmes » permettant la lecture ou tout simplement le repos d'un enfant.
- Ne pas autoriser les départs et les arrivées pour l'accueil d'un enfant entre 11h15 et 12h30. Pour toute demande particulière sur ce créneau horaire, une demande doit être soumise et validée par la Direction.

Pour les petits-moyens

Dans cette section les enfants dorment à tout moment de la journée, couchés et réveillés en fonction de leur besoin. Lorsque leur autonomie le leur permet, les enfants suivent la même démarche que leurs aînés. Après le repas, les enfants sont de retour dans leur salle de vie ou un temps de jeux leur est proposé avant la sieste.

Ils sont conduits individuellement aux sanitaires pour se dévêtir, changer la couche si nécessaire et aller au dortoir où ils sont couchés dans une turbulette, fournie par la crèche. Un personnel restera au dortoir jusqu'à l'endormissement des enfants présents. Un système

d'écoute, type « baby phone », est disponible dans le dortoir afin de porter une attention particulière au réveil de chacun et donc de préserver le sommeil des autres.

Pour les plus jeunes dont la motricité ne permet pas de se retourner seul, une feuille de surveillance est établie. Elle est affichée à l'entrée du dortoir. La surveillance se fait toutes les 15mn. Le personnel chargé de la surveillance appose sa signature à chaque contrôle. Conformément au protocole établi par la CCPAL en collaboration avec les infirmières et la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Pour les moyens-grands

Après le repas, les enfants sont de retour dans leur salle de vie où un temps de jeux leur est proposé avant la sieste. Ils sont invités à se dévêtir. Ils resteront en couche et maillot/body. Ils trouveront un panier individuel avec leur photo dans les sanitaires. Ils devront y déposer leurs effets personnels qu'ils retrouveront au lever de sieste. L'autonomie est valorisée. L'enfant doit faire « tout seul » au maximum, sous le regard bienveillant et accompagnant de l'adulte.

Les enfants seront accompagnés collectivement au dortoir où deux personnels au minimum resteront jusqu'à l'endormissement. Un personnel restera en permanence au dortoir sur le temps de sieste. Les levers de sieste se feront de façon échelonnée en fonction de chacun.

5. JEUX, JOUETS ET ACTIVITÉS LUDIQUES

Le jeu occupe un rôle fondamental dans le développement des aptitudes sociales, émotionnelles, linguistiques ou intellectuelles de l'enfant. Il lui permet d'étendre son savoir sur les choses complexes du monde, telles que la taille, la forme, la gravité, le poids, la rigidité et la flexibilité. De tels enseignements surviennent déjà dès les premiers mois d'existence. Le jeu est également propice au développement de la motricité fine et globale, ainsi qu'au renforcement des muscles de l'enfant, qui lui permettent de grimper, de courir et de manipuler des objets lourds.

Le jeu est une activité d'ordre physique ou mentale, non imposée, n'ayant qu'une finalité : celle d'en retirer du plaisir. Le jeu est une affaire tout à fait sérieuse pendant laquelle l'enfant mémorise des informations en lien avec ses sens. Il organise ses perceptions, il acquiert des connaissances sur les qualités et les propriétés de l'objet, Il développe ses compétences à d'autres expérimentations.

Le jeu libre

L'enjeu des professionnels est de proposer un environnement le plus propice au jeu dans un environnement sécurisé. Une vraie réflexion est menée en amont concernant l'aménagement de l'espace et les propositions de jeux. Les espaces seront présentés « prêts à jouer ».

En fonction du développement physique et cognitif de l'enfant, nous savons que quatre catégories de jeux sont à mettre à disposition en permanence :

- La motricité
- Les jeux de manipulation – transvasement
- Un espace de jeux symboliques – d'imitation
- Un espace construction

Proposer des espaces de jeux simultanés permet à l'enfant de faire son choix au moment où il en a besoin.

Les activités en ateliers

Des activités plus construites sont proposées aux enfants. Ces activités sont faites sur un temps et un espace donné. On peut y retrouver les dessins, peintures, gommettes, cuisine/pâtisserie, jeu de loto, pâtes à modeler ...

Ces activités nécessitent la présence d'un adulte pour encadrer et donner les règles.

Lors des activités l'adulte indiquera des consignes à l'enfant qu'il devra intégrer.

L'enfant peut participer mais n'y sera jamais contraint : il est donc libre de sa présence et pourra y rester le temps qu'il souhaitera.

**Aucune production ne sera attendue de la part des jeunes enfants,
laisser quelques traces de peinture sur une feuille est déjà un vrai résultat pour les
petits !**

Ces ateliers sont proposés aux enfants « marcheurs » Tortues et Lièvres sur les deux ailes du bâtiment. Les groupes et les professionnels se mélangent afin que les enfants aient un choix plus étendu d'activités et éviter le cloisonnement sur chaque aile. Les activités sont variées afin que chacun trouve sa place selon son envie et son besoin du moment. Ils attendent leur tour, ils suivent des règles.

Naturellement, les enfants qui ne marchent pas ne seront pas concernés et nous éviterons les déplacements trop fréquents.

Le « pied nu »

Les enfants seront invités à enlever leurs chaussures à leur arrivée sur la structure. Elles pourront être déposées dans la caisse prévue à cet effet. Les parents auront pris soin de marquer les effets personnels de l'enfant de son prénom pour faciliter le travail de l'équipe.

- La première raison concerne le **bien-être et la motricité** de l'enfant :

Marcher « pied nu » envoie des signaux, picotements, chatouilles, plaisirs mais aussi douleurs qui nous signifient que nous ne prenons pas soin de regarder où nous marchons. Cela permet également de développer son équilibre en se servant des informations que le sol nous donne. Le sol de la structure étant chauffé, les enfants n'attraperont pas froid. Cependant, nous demandons aux familles de bien vouloir fournir des chaussettes antidérapantes pour que l'enfant ne puisse pas glisser.

Enfin, la marche « pied nu » rassure l'enfant sur ses appuis au sol, participant à l'acquisition de la stabilité, de l'équilibre et du renforcement musculaire.

- La deuxième raison concerne le **côté sanitaire** :

Les enfants sont amenés à jouer au sol, marcher à quatre pattes. Nous éliminons ainsi bon nombre de salissures dues aux chaussures de ville.

6. LE JARDIN

Les enfants sont invités à profiter de l'extérieur autant que possible. Même les plus petits accèderont à la cour et au jardin et pourront passer du temps à observer et découvrir cailloux, feuilles, terre, à respirer le grand air et à ressentir les différentes températures et admirer les joies de l'extérieur. L'équipe propose des jeux adaptés aux enfants en mettant à leur disposition vélos, pousseurs, bascule etc. La cabane permettra aux enfants de se cacher et de faire des jeux d'imitation.

Compte tenu de l'importance des extérieurs, un projet de jardinage pourra être initié et une partie sera réservée au jardinage que pourront pratiquer les enfants. Un espace potager pourrait voir le jour permettant ainsi de comprendre les éléments naturels et de les voir évoluer au fil des saisons. Le jardin invitera les familles à s'investir dans le projet et la structure puisque nous ferons appel à leurs conseils ou leur don de graines ou plants.

7. L'OBJET TRANSITIONNEL OU « DOUDOU »

Le doudou est un objet transitionnel qui sert à rassurer le bébé lorsque ses parents, et notamment sa mère, ne sont pas là. Il permet au petit de passer d'une relation fusionnelle avec la mère à une forme d'autonomie tout en conservant un petit bout de sa maman. C'est une aide symbolique qui lui permet d'appréhender les notions de présence/absence, d'éveil/sommeil etc...Au Lièvre et la Tortue, les professionnels mettent les doudous à disposition de l'enfant qui sait où le trouver quand il en éprouve le besoin. Certains laissent les doudous au sol, d'autres les mettent dans le meuble à doudous accessible. Le doudou rend l'enfant plus autonome et fait la transition entre le connu et l'inconnu. Il lui permet de faire le passage entre la maison et la crèche. Il est important de laisser chaque enfant évoluer à son propre rythme. Et, il ne s'agit pas pour les professionnels d'apprendre à l'enfant à se séparer du doudou, mais plutôt de l'accompagner là où il en est de son développement.

Chez les petits-moyens, la tétine reste en permanence à disposition de l'enfant. Lorsqu'elle est utilisée par l'enfant, elle peut être momentanément déposée au sol lorsque ce dernier n'en ressent plus le besoin. L'équipe peut ponctuellement ramasser et déposer les tétines, avec les doudous, dans le range doudous mural accroché à hauteur d'enfant. L'enfant pourra donc venir la chercher quand il en ressentira de nouveau le besoin.

Chez les moyens-grands, des casiers individuels prévus pour le rangement des tétines se trouvent au-dessus du meuble à doudou. L'enfant n'y a pas accès seul, mais peut la demander aux professionnels présents. Il peut aussi choisir de garder sa tétine et de la ranger, avec son doudou, dans le casier situé à sa hauteur qu'il repèrera avec sa photo.

Pour parer à toute difficulté, nous avons fait le choix de demander aux familles de laisser l'attache sucette dans le casier de l'enfant à l'accueil pour ne nous confier que la sucette. Afin que les enfants aient toujours accès à leur doudou, il y a un meuble à doudous par section. Ils sont déplacés en fonction du lieu de présence des enfants, notamment pendant les temps d'accueil.

8. LA PLACE DES PARENTS

Les parents conservent bien évidemment un rôle majeur et une place prédominants dans les choix éducatifs qui concernent leur enfant. Ce sont les premiers acteurs, non substituables, de la vie et de l'éducation de leur enfant. Aujourd'hui, non seulement les parents sont chaleureusement invités, à entrer dans la section, mais nous leur proposons en plus des temps d'échanges et d'activités réguliers destinés à créer du lien avec les professionnels autour de leur enfant. Les professionnels sont les garants de la qualité de l'accueil et les organisateurs de la vie quotidienne. Il est donc primordial d'accorder une place importante aux échanges du matin et du soir entre professionnels et parents pour apprendre à connaître l'enfant, ses habitudes et ses rituels.

Si la collaboration entre parents et professionnels est importante pour l'enfant, elle reconnaît la place du parent dans le lieu d'accueil permettant et encourageant ainsi leur implication non seulement auprès de leur enfant mais également dans la vie collective du lieu d'accueil. En écoutant les parents, en connaissant les pratiques familiales, les professionnels peuvent plus facilement assurer une prise en charge individualisée des enfants. Accorder une place aux parents c'est placer l'enfant au centre des relations entre ses parents et les personnes qui l'accueillent. La qualité de la séparation et de l'accueil des enfants au quotidien dépend de tous les partenaires qui doivent pouvoir éprouver une confiance réciproque.

9. LA PROPRETÉ

Le change demeure un moment de soins indispensable au bien-être et à la bonne prise en charge du jeune enfant. Il rentre dans une quotidienneté répondant aux besoins fondamentaux du tout-petit parallèlement à ses temps de jeu, de sommeil, de repas. Afin de protéger la peau au maximum, nous utiliserons uniquement le gant, l'eau, le savon pour effectuer le soin de l'enfant. **Les couches lavables sont acceptées** au Lièvre et la Tortue dans ce cas les parents devront fournir un nombre de couches suffisant pour la journée ainsi qu'un sac imperméable pour stocker les couches usagées. Chaque soir les parents devront ramener le sac de couches « sales » pour effectuer le nettoyage au domicile.

- **Du côté des plus grands :**

Tout sera aménagé de façon à ce que l'enfant soit acteur de son propre change. L'enfant sera changé debout. Accompagné du professionnel qui prendra le temps de verbaliser l'ensemble de ses actions, l'enfant est invité à se dévêtir et à enlever seul sa couche. Il pourra mettre sa couche usagée à la poubelle. Il lui sera remis un gant de toilette humide pour se laver les parties intimes seul, toujours sous le regard bienveillant de l'adulte. De la même façon, il essaiera de remettre une couche propre et se rhabiller.

Un pot sera à disposition dans la salle de change afin de permettre à l'enfant de faire le choix entre le pot et les toilettes. L'équipe est attentive aux signes montrant que l'enfant a envie et qu'il se sent prêt. Les plus grands sont systématiquement sollicités pour aller aux toilettes lors de chaque change.

- **Du côté des plus petits :**

Le change des bébés se fera chaque fois que nécessaire. Le professionnel verbalisera à l'enfant son intention de changer la couche. Les maîtres-mots sont hygiène, sécurité et communication. Le change est un moment individualisé. C'est un moment de portage affectif qui passe par l'attention que l'on va accorder au bébé : échanges de regard, ton employé...

Il est essentiel de rappeler qu'il n'y a pas d'âge pour acquérir cette étape et que l'enfant a le temps pour devenir propre.

10. L'ÉQUIPE

Le fonctionnement

L'équipe est pluridisciplinaire. Elle est composée de professionnels qualifiés et diplômés. Le nombre varie selon la capacité d'accueil de l'établissement conformément à la réglementation.

Le personnel

La direction de structure / (Art. 2 324-34 et 2 324-35 du code de la santé publique)

La direction de structure, placée sous l'autorité de la direction du service, est chargée de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement. Elle est l'interlocutrice privilégiée des familles. Elle a le souci d'établir de bonnes relations avec les parents, de les associer à la vie de la structure afin de permettre la continuité de la prise en charge des enfants. Elle assure la gestion administrative de la structure. Elle établit la facturation mensuelle à destination des parents et s'assure du recouvrement de celle-ci. Elle est responsable de la qualité de l'accueil. Elle garantit la sécurité et l'hygiène. Elle organise le fonctionnement de la structure dans le respect des règles de sécurité et détermine le rôle et les fonctions de chacun. En cas d'absence, la continuité des fonctions de direction est assurée par son adjointe. La directrice et son adjointe sont toutes deux éducatrices de jeunes enfants. Pour un meilleur suivi des dossiers et réactivité, elles sont présentes sur la structure entre 8h et 18h.

Adjointe à la Direction / Educatrice de jeunes enfants / L'adjointe à la direction assure la continuité de direction auprès de l'équipe, des enfants et de leur famille. Son rôle est double puisque d'une part, elle exerce des missions propres et d'autre part, elle assure les remplacements du Directeur pendant ses absences. Elle participe à l'élaboration et à la mise en place du projet pédagogique de l'établissement, encadre les équipes dans la prise en charge quotidienne des enfants, dans l'accueil des familles, soutient et coordonne les équipes dans les projets de fonctionnement. Elle assure la liaison entre les équipes et la direction.

Educatrice de jeunes enfants / Elle est présente sur la structure 2,5 jours/semaine. Elle a une place importante auprès de l'équipe, des enfants et de leur famille. Elle accompagne et encadre l'équipe dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure. Force de proposition, elle organise les activités dans le respect des individualités (enfants, familles, agents). Elle est un « maillon » essentiel dans l'organisation des temps forts de la journée. (Arrivées et départs des enfants, activités, repas...).

L'infirmière / Elle est présente sur la structure 3 jours/semaine. De par sa formation, son expérience professionnelle, elle participe à la prévention des troubles de l'enfant. En collaboration avec le médecin référent de la structure :

- Elle veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse.
- Elle organise et anime la visite médicale d'admission obligatoire avec le médecin référent.
- Elle administre les médicaments.
- Elle définit les protocoles d'action de situation d'urgence.
- Elle veille à l'intégration d'enfant porteur de handicap et de pathologie chronique ou tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière et le cas échéant, participe à la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).
- Elle est chargée du suivi de la cuisine – Normes HACCP- et de l'entretien.

L'auxiliaire de puériculture (5 agents) / Elle travaille en collaboration avec l'ensemble du personnel, assure le bien-être de l'enfant et sa sécurité tout au long de la journée. Elle met en œuvre des activités d'éveil. Ses actions sont réfléchies sous forme de projets individuels ou collectifs avec l'ensemble des professions. Elle est responsable de la structure en l'absence de la directrice et de son adjointe. A ce titre elle doit avoir connaissance de tous les protocoles en vigueur et prévenir ses supérieurs si elle en juge la nécessité.

L'assistante petite enfance (7 agents) / Elle seconde l'auxiliaire de puériculture dans le quotidien auprès des enfants. Au Lièvre et la Tortue, toute l'équipe met en œuvre ses compétences professionnelles pour le suivi et le bien-être des enfants.

Le cuisinier / Il prépare les repas en respectant les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire selon la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point). Il réalise sur place les repas des enfants. Il a à cœur d'utiliser des produits frais et de saison. Tout est fait sur place (soupe, compotes, gâteaux, ...). Ses menus et commandes sont élaborés avec l'aide de l'infirmière. Les repas sont conçus en fonction des informations données à l'équipe sur la diversification. Des menus à thème sont régulièrement organisés (menu de Noël, menu chinois, ...). En collaboration avec l'équipe, il propose aux enfants des ateliers culinaires.

L'agent d'entretien (2 agents) / Dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, elle entretient les locaux, le linge et le matériel. Elle gère les stocks de produits en lien avec ses missions.

Le pool de remplacement / Des agents titulaires d'un diplôme de la petite enfance interviennent dans les structures en remplacement d'agents absents ou en renfort d'équipe.

D'autres intervenants peuvent être affectés ponctuellement au service :

Un médecin référent / (Art.2 324-39 du code de la santé publique)

Le médecin vacataire, rattaché à l'établissement assure le suivi sanitaire de la structure multi-accueil (hors personnel). Il procède à la visite d'admission des enfants et reste attentif au développement de l'enfant. Il définit les protocoles d'action dans les situations d'urgence et s'assure de l'information donnée aux personnels. Il peut prononcer l'éviction temporaire d'un enfant pour les pathologies prévues par les textes réglementaires.

Une psychologue / Ce professionnel vient en soutien et conseil à l'équipe. Elle intervient une fois tous les deux mois pour une supervision. L'équipe peut réfléchir sur ses pratiques professionnelles. Des études de cas peuvent également être abordées. Un thème de réflexion peut être proposé : accueil des parents, objet transitionnel, le sommeil,

Tout le personnel est tenu au devoir de réserve et de confidentialité

11. ACCUEIL DES STAGIAIRES

Les multi-accueils sont des lieux de formation pour les élèves préparant principalement des métiers de la petite enfance. Ils devront remplir des conditions administratives. Ils sont placés sous la responsabilité de la Directrice de la structure et restent sous l'encadrement d'une professionnelle dans la prise en charge des enfants. Tout comme le personnel de la structure, ils ont une obligation de discrétion et ne doivent, en aucun cas, divulguer des éléments se rapportant à l'enfant ou à ses parents.

12. RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Des projets d'échanges, autour d'ateliers communs, se déroulent soit du côté du multi-accueil soit du côté RAM. Un travail préparatoire commun aux deux structures permet de définir en amont le cadre de ces échanges (nombre d'enfants et d'adultes, surtout concernant les assistantes maternelles qui se rendront dans la structure collective). Le thème des ateliers est

transmis par la structure organisatrice, et une mise en commun de matériel enrichit le champ des possibilités et les propositions faites aux enfants.

Un premier projet autour de l'éveil culturel a débuté depuis janvier 2019. Une convention de collaboration est d'ores et déjà signée entre le multi-accueil et la Médiathèque de Bonnieux pour une intervention un jeudi par mois. A cette occasion, nous proposons plusieurs séances de lectures sur la matinée en intégrant au groupe du multi-accueil les enfants du RAM et leur assistante maternelle.

Lorsqu'un évènement, tel que le carnaval, se déroulera à l'extérieur, les assistantes maternelles pourront se joindre à la structure collective. Nous envisageons, là encore, que les professionnelles se joignent à la réunion d'équipe préparatoire pour être clairs sur l'organisation de ce jour-là et de ce qui sera attendu des adultes présents.

Les objectifs de nos échanges sont :

- Pour les adultes, une reconnaissance mutuelle de leur profession et de leurs spécificités, qui pourraient les unes ou les autres les inciter à changer d'environnement de travail ou considérer leur posture professionnelle différemment.
- Pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles, c'est l'occasion de connaître un lieu de vie qui, si le cas se présente (accueil de l'enfant en Etablissements d'Accueil Jeunes Enfants (EAJE) lors du remplacement de son assistante maternelle en congés...) sera plus familier pour eux.

13. LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS (LAEP)

Lieu d'Accueil Enfants - Parents propose aux familles un temps de jeux et de rencontre. **Il est anonyme, gratuit.** Il est géré par la Communauté des communes Pays d'Apt Luberon. Dans le cadre d'un partenariat, les agents du pool et/ou du Lièvre et la Tortue sont ponctuellement accueillants au LAEP.



Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne – 84400 Apt

Standard 04 90 04 49 70

contact@paysapt-luberon.fr

www.paysapt-luberon.fr

